



Les fêtes de fin d'année approchent. Elles sont pour beaucoup synonymes de retrouvailles en famille, de cadeaux échangés, de repas partagés dans les lumières du sapin. Mais pour d'autres l'approche des fêtes a un goût plus amer. Les difficultés financières se font plus lourdes devant la frénésie d'achat qui s'étale tout au long des rayons des grands magasins. La solitude se fait plus pesante quand tout le monde autour de vous court vers la chaleur d'un foyer.



Que l'on habite dans une grande ville ou à la campagne, cette précarité financière, cette solitude, frappent partout. La municipalité y est attentive. Le Centre Communal d'Action Sociale apporte tout au long de l'année une aide à un nombre croissant de personnes isolées ou de familles en difficulté. Le soutien logistique et financier apporté par la municipalité aux associations permet de maintenir et vivifier la richesse de notre tissu associatif, lieu d'échanges et de

rencontres ouvert à tous. Les festivités gratuites de la fin de l'année, repas des aînés, concert de Noël, vœux à la population, sont elles aussi des réponses que nous voulons apporter au mal-être de notre temps.

Et puis il y a bien sûr ce que chacun peut faire, à son niveau, dans sa rue, dans son quartier, dans son quotidien. S'arrêter pour échanger quelques mots avec un voisin solitaire, sonner à la porte quand on ne voit plus personne, inviter à venir découvrir ce que l'on fait dans l'association qu'on fréquente, proposer un covoiturage... Autant de gestes simples qui portent la marque de cette valeur de Fraternité inscrite, au côté de la Liberté et de l'Égalité, dans la devise de notre République.

A toutes et à tous je tiens à vous souhaiter de belles et fraternelles fêtes de fin d'année.

Anne-Marie Rosé



PRECISION

Marssac info, journal municipal d'information

Directrice de la publication :

Anne-Marie Rosé

Coordination de la rédaction :

P. Crépin, T. Stéfanon avec la participation des commissions municipales et des associations

Création et mise en page :

P. Crépin

Tirage : 1600 ex

Distribution : par nos soins

Papier entièrement recyclé

Impression : Sorep Albi

Dépôt légal en cours

VOTRE MAIRIE

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et jeudi

8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Vendredi

8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Samedi matin de 8h30 à 12h

Tél 05 63 55 40 47

Fax 05 63 53 10 15

mairie-marssac@wanadoo.fr

www.marssac-sur-tarn.fr

Mme Catala, assistante sociale, reçoit sur rendez-vous le mardi de 9h30 à 12h. Tél : 05 63 48 17 20

Erratum Une erreur s'est glissée dans l'article «Aménagement du chemin de randonnée de Marssac» page 7 du Marssac Info de novembre. Il fallait lire : «La municipalité fait appel tous les ans à la Régie Inter-Quartiers, et non pas «l'association d'insertion VERSO».

Veillez nous en excuser.

[sommaire]

Les travaux sur notre commune	p 3 & 4
Grand jeu de Noël des commerçants	p 5
Frelon asiatique, restons vigilants	p 5
Point d'information sur le projet de complexe omnisports	p 6
Point d'information sur la construction de la crèche	p 7
Remise des prix "Maisons & balcons fleuris"	p 8
Commémoration du 11 novembre	p 9
Rencontre des distributeurs du Marssac Info et relais de quartier	p 10
Lutter contre les cambriolages	p 11
Balade inauguratrice du chemin de Dominique	p 12 & 13
Rythmes scolaires : réunion avec les associations	p 14
Un enfant - un arbre	p 14
Augmentation des impôts locaux : expliquez-moi !	p 15
Deux jeunes marssacois intègrent les pompiers de Gaillac	p 16
Un nouveau poissonnier sur le marché	p 16
Mélodie'Nsol : pour l'amour du chant	p 17
Portes ouvertes pour le Wa-Jutsu Club	p 17
Succès pour la 5ème exposition de miniatures agricoles	p 18
Marssac Aventure vous invite à son Assemblée Générale	p 18
La country c'est reparti !	p 19
Fin de saison pour La Boule Marssacoise	p 19
Programme des fêtes de fin d'année	p 20
Bibliothèque "la vieille cantine"	p 21
Numéros utiles	p 21
Echo de la paroisse	p 22
Invitation aux vœux du Maire	p 22
Concert de Noël	p 23
Invitation au repas des aînés	p 24



Donner votre point de vue, proposer ou animer des rubriques... contactez

Pascal Crépin

06 37 74 30 54

pascal.crepin@wanadoo.fr

ou

Thierry Stéfanon

06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr



Les travaux sur notre commune



Taille des arbres aux Hameaux II.

Les habitants du quartier sont inquiets pour la santé des mûriers platanes de la place du lotissement qui sont en train de dépérir. Les agents municipaux sont intervenus pour effectuer une taille sévère de la dizaine d'arbres concernés dans l'espoir de les voir reprendre force au printemps. Les mois à venir nous diront si cela est suffisant ou si d'autres interventions sont nécessaires.



A Beau Site, un espace préservé

Les promeneurs et les pêcheurs connaissent bien ce petit coin de nature au bord du Tarn à Beau Site. Ce bel espace naturel est communal et les voitures n'y sont pas les bienvenues. Pour mieux le préserver, onze poteaux de bois ont été installés pour en interdire l'accès aux véhicules.



Fleurissement d'hiver

Cette année encore c'est aux jeunes élèves du lycée Fonlabour que la municipalité a confié la réalisation des plantations d'hiver. Ils étaient nombreux à s'activer par ce froid lundi de novembre pour installer pensées et narcisses qui vont fleurir les massifs de la mairie. Un fleurissement qui sera aussi mis en place place du Barry et au monument aux morts.

La «cuisine» de la salle polyvalente réaménagée



Mariages, anniversaires, repas d'associations... les réservations de la salle polyvalente sont nombreuses pour ces manifestations festives. Cependant, que l'on passe par un traiteur ou que l'on fasse tout soit même, l'équipement de l'arrière bar s'avérait sommaire et malcommode à l'usage. L'espace a été entièrement réaménagé et de nouveaux équipements en inox ont été achetés. Nos agents techniques ont installé plonge, lave-mains, sèche-mains, étagères et plan de travail. Murs et plafonds ont été remis à neuf également.

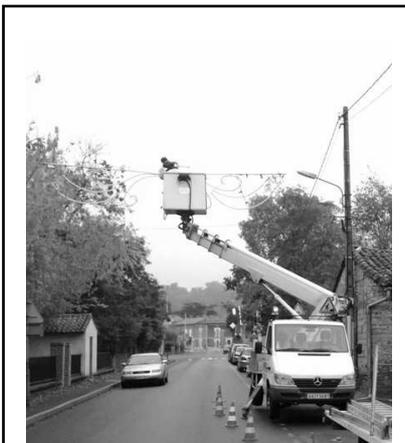


Les travaux sur notre commune



Dernière main aux travaux sur le chemin de Dominique

Il est bon de le souligner. Si notre chemin de randonnée a pu voir le jour, c'est grâce à la collaboration de propriétaires qui ont accepté d'autoriser le passage des randonneurs sur leur propriété. Cependant la configuration des lieux a parfois rendu nécessaires des travaux complémentaires. C'est le cas à La Clare où nos agents municipaux ont mis en place une clôture pour canaliser les pas des randonneurs le long de la ferme d'habitation toute proche.



Illuminations de Noël

C'est à l'entreprise Escafitt que nous avons confié la mise en place des illuminations de Noël. Vingt-deux motifs lumineux ont été installés avenue de Gaillac, avenue d'Albi, rue Saint-Barthélémy, Place du Barry, rue des écoles et place de l'église. Les arbres de la place et le sapin n'ont pas été oubliés non plus. Les lumières de Noël donneront bientôt un bel air de fête à notre village.



Les jeunes du "Chantier loisirs jeunes" ont bien travaillé

C'est dans le cadre du Chantier Loisirs Jeunes que les jeunes ont réalisé ce beau mobilier en bois, bancs et tables de pique-nique, à la demande de la mairie. Deux de ces bancs ont trouvé tout naturellement leur place sur le chemin de randonnée, le long du Tarn. Une table de pique-nique a été installée au stade Saint-Maury, une autre le sera dans la cours de l'école primaire.



Grand Jeu de Noël

Organisé par les commerçants
du marché et du village de MARSSAC
du 13 au 27 décembre 2013

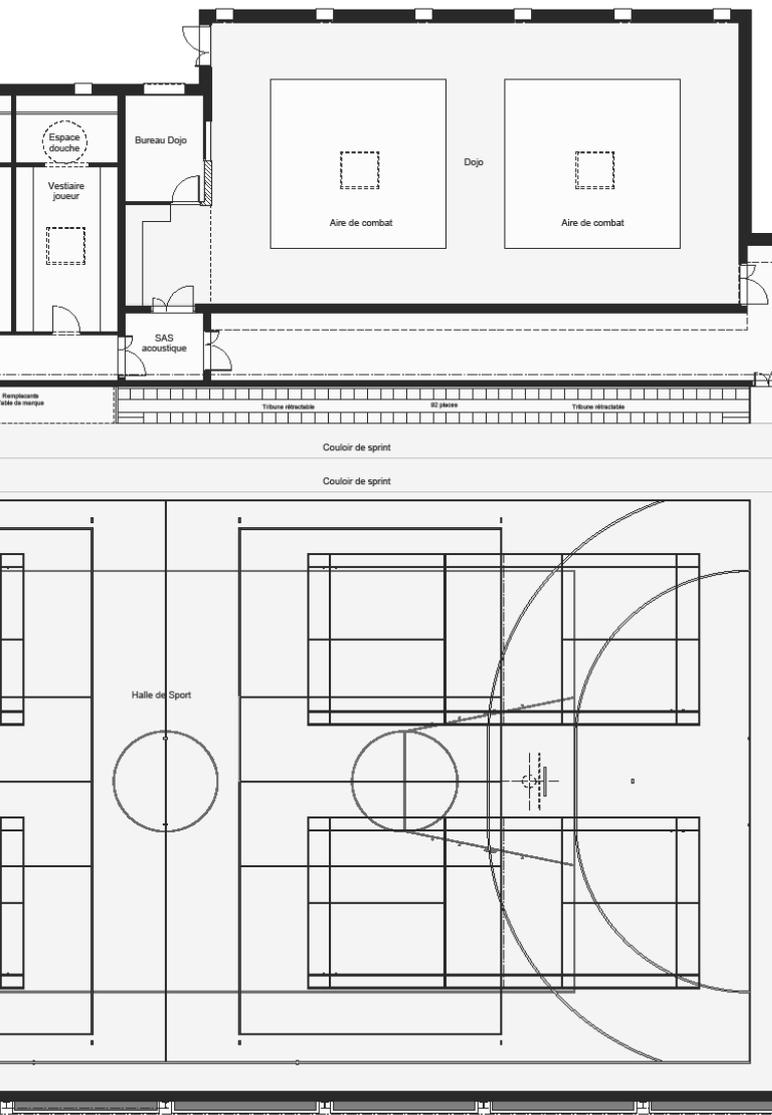
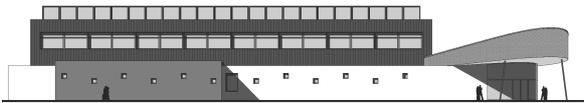
Participez et Gagnez
1 TV 127 cm
et 7 tablettes tactiles



Frelon asiatique

Restons vigilants

*Il est encore temps de signaler la présence de nids à la Mairie.
La chute des feuilles facilite leur repérage, soyez vigilants et
n'hésitez pas à nous contacter.*



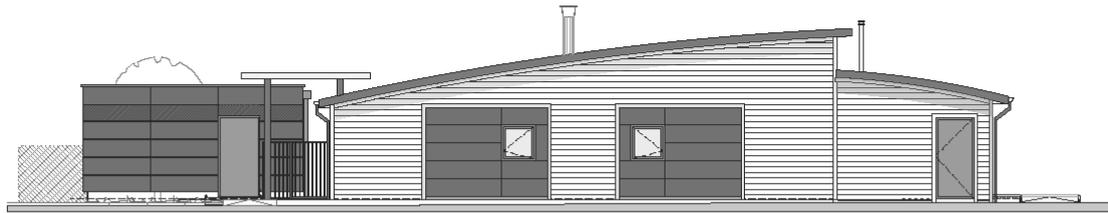
Point d'information sur le projet de complexe omnisports

Les élus travaillent depuis plusieurs semaines avec le cabinet d'architecture AATC sur les plans du futur complexe. Nous en sommes maintenant à l'avant-projet sommaire et vous avez sous les yeux les visuels de ce bâtiment qui réunit en un seul lieu une salle omnisports et un dojo. La salle omnisports, de 44m sur 25m, est dotée de gradins rétractables. Elle répond aux exigences des compétitions de niveau départemental et permettra la pratique du badminton, du basket-ball, du hand-ball, du tennis et du volley. Le dojo, pour sa part, offrira 190 m² de surface de tatamis, avec deux aires de combats de 72 m² chacune. Sa hauteur a été rehaussée pour permettre la pratique des arts martiaux avec armes (sabres, bâtons...) en toute sécurité. Un bureau attendant a été également prévu.

Les espaces sportifs complémentaires, vestiaires, sanitaires et rangements, sont eux aussi dimensionnés et équipés pour répondre aux normes des fédérations et aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

La conception architecturale bioclimatique du bâtiment et ses équipements s'inscrivent dans le respect d'une démarche de développement durable, soucieuse de l'environnement et des économies d'énergie. Un soin tout particulier a été également apporté à l'étude du confort acoustique pour les usagers, notamment avec la réalisation d'un espace tampon, véritable sas acoustique, entre la salle omnisports et le dojo. Enfin la conception des réseaux (implantation et dimensionnement) pourra permettre une évolutivité ultérieure du complexe, si nécessaire.

En parallèle le travail des élus pour la recherche de subventions avance. La fédération départementale de basket-ball a manifesté son intérêt pour notre projet. Les dossiers de demande de subvention pourront être soumis à l'ANDS (Agence Nationale du Sport) en 2014.



□ Élévation Nord

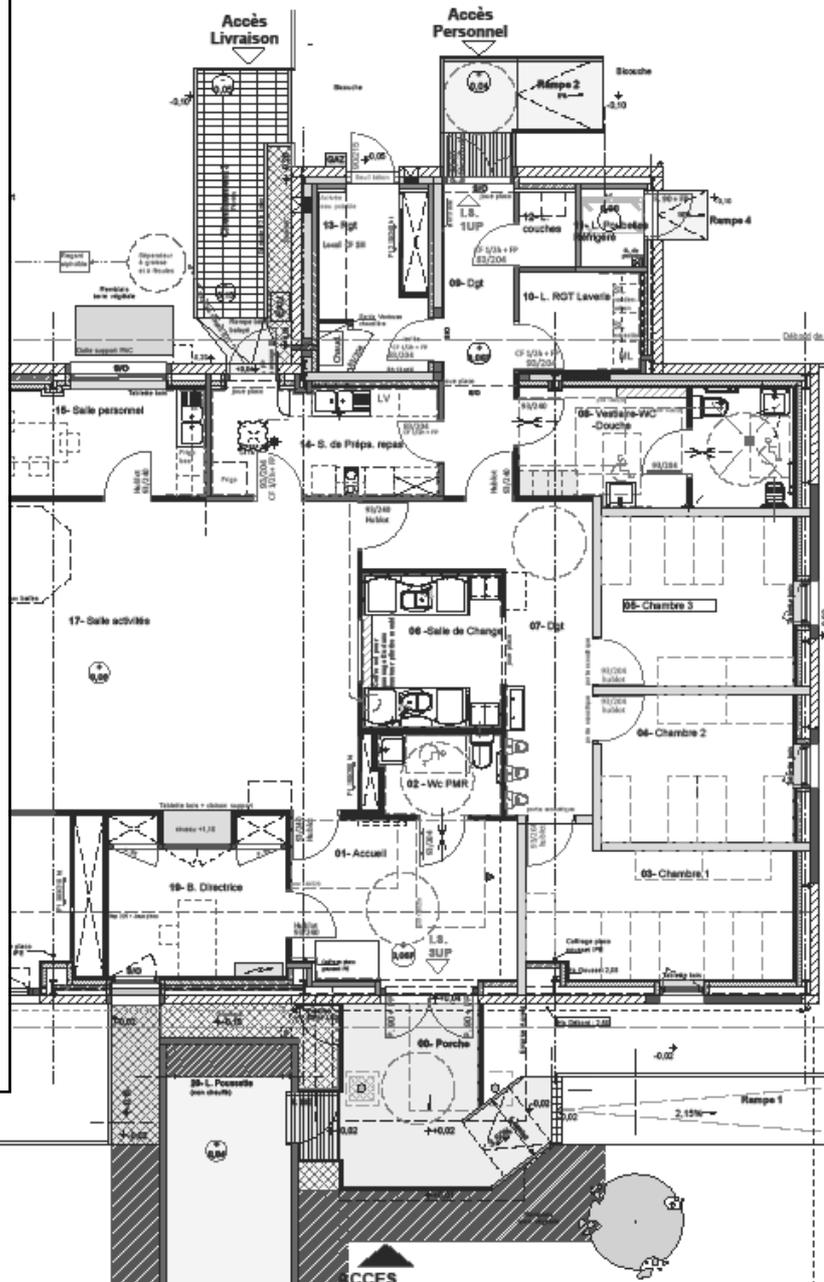


□ Élévation Est

Point d'information sur la construction de la nouvelle crèche intercommunale Marssac-Terssac sur la commune de Terssac

Le projet, qui est porté conjointement par les élus de Marssac et de Terssac, au sein du Syndicat intercommunal Petite Enfance qui réunit nos deux communes, avance bien. La consultation des entreprises est terminée et le chantier débutera début 2014. Nous n'avons que 25 places en crèche pour les familles de Marssac et de Terssac jusqu'à présent. Une fois la nouvelle crèche terminée, nous en aurons 37 (25 à Marssac et 12 à Terssac), ce qui permettra de mieux répondre aux besoins des familles de nos deux territoires.

C'est le cabinet d'architecture "Sabatier" qui a travaillé sur les plans de cette nouvelle structure, en étroite collaboration avec les élus et des professionnels de la petite enfance. Les plans retenus ont dû tenir compte des contraintes du bâtiment déjà existant puisque le choix a été fait de réaménager un bâtiment appartenant à la mairie de Terssac devenu vacant. Cette contrainte permettra cependant de disposer, dès l'ouverture de la crèche, de volumes intérieurs suffisamment importants pour permettre de passer la capacité d'accueil de 12 à 20 places, si nécessaire, sans travaux supplémentaires.





Maisons & balcons fleuris

le sourire des participants



C'est avec grand plaisir que les membres de la commission fleurissement et cadre de vie ont invité les amoureux des fleurs et des potagers le vendredi 19 novembre à partager le pot de l'amitié.

A cette occasion, nous avons eu l'honneur de remettre une récompense à neuf d'entre eux et offert à tous les participants un lot composé d'une pensée et d'une giroflée ou d'une primevère.

Ainsi, après délibération de notre jury composé des membres de la commission, nous avons nommé cette année :

Pour le prix «Balcons»

1 ^{er} prix	Mme Pignol
2 ^{ème} prix	Mme Théron
3 ^{ème} prix	Mme Causse

Pour le prix «Jardins»

1 ^{er} prix	M. Terrisse
2 ^{ème} prix	M. Ballenger
3 ^{ème} prix	M. Vincent

Pour le prix «Maisons»

1 ^{er} prix	Mme Beutes
2 ^{ème} prix	Mme Vincent St Girons
3 ^{ème} prix	M. Cupoli

A cette occasion, nous avons offert un nichoir duo en forme de maison pour le premier prix, un Calathea Crocata pour le second et un Vriesea mix pour le troisième.



Merci Madame !



Madame Siharath nous a tous régales de spécialités laotiennes qu'elle nous a très gentiment amenées ce soir-là. Merci encore, Madame, pour cette délicieuse initiative.



Commémoration de la Victoire et de la Paix : 11 novembre 2013

Hommage à tous les morts pour la France.

Message de Kader Arif, Ministre délégué auprès du ministère de la défense, chargé des anciens combattants

Le 11 novembre 1918, à 11 heures, les clairons sonnaient le cessez-le-feu tout au long de la ligne de front mettant fin à une guerre que les Français dénommèrent aussitôt la "Grande Guerre".

Malgré les années écoulées et les nombreux traumatismes qui ont marqué, depuis, l'ensemble du XX^e siècle, la Grande Guerre occupe toujours une place bien particulière dans notre mémoire collective.

Car ces quatre années auront amené des bouleversements comme rarement dans notre histoire. Un tournant marqué par la mort de millions d'hommes sur les champs de bataille. Un tournant aussi dans une multitude de domaines : les relations internationales, l'économie, la vie politique et sociale, les arts même.

Tous les combattants de ce conflit, dont l'année prochaine marquera le début du centenaire, ont désormais disparu. La Grande Guerre est passée de la mémoire à l'Histoire.



Ce centenaire sera l'occasion d'un hommage international à tous ces combattants tombés pour leur pays. Il permettra également de rassembler les belligérants d'hier,



amis aujourd'hui, et réunis pour porter un message de paix. La transmission à la jeunesse sera ainsi placée au centre des commémorations.

Dès la fin de la Grande Guerre, la date du 11 novembre s'imposa comme le symbole d'une France qui surmonte l'épreuve.

Le 11 novembre 1923, André Maginot pour la première fois raviva la flamme sous l'Arc de Triomphe, instituant une tradition qui perdure encore aujourd'hui et dont nous célébrons cette année le 90^{ème} anniversaire.

Dans les heures sombres de notre histoire, cette date devint aussi un moment de ralliement. Le 11 novembre 1940, des lycéens et étudiants parisiens se réunissent place de l'Etoile, bravant les forces d'occupation.

Trois ans plus tard, le défilé d'Oyonnax, dans l'Ain, constitua un nouveau geste de défi face à l'opresseur. Des résistants, en rangs serrés, déposèrent devant le monument aux morts de la ville une

gerbe portant ces mots : "Les vainqueurs de demain à ceux de 14-18". A ces hommes, et à travers eux, à tous les résistants de France, le Président de la République rend hommage, à Oyonnax, ce 11 novembre.

Aux hommes et aux femmes morts pour la France, à tous leurs compagnons d'armes, à celles et ceux qui continuent de porter leur mémoire, la France exprime sa reconnaissance et sa solidarité.





Rencontre avec les distributeurs du Marssac Info et relais de quartier

Comme tous les ans à cette époque, la municipalité invite les relais de quartiers et les distributeurs du Marssac info. Cette rencontre est l'occasion de faire le point avec ces

souhaité remercier particulièrement ces hommes et ces femmes qui, pour certains, sont là en tant que distributeur et/ou relais de quartier depuis presque 6 ans.



marssac info Novembre 2013 - N°50

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

Claude
Valérie
Cathy
Chantal
Christophe
Xavier
Jackie
Ginette
Paul
Roger
Geneviève

Chéris amis, chers amis,

Vous avez entre les mains un tirage exceptionnel du Marssac Info, un tirage rien que pour vous.

Un tirage en autant d'exemplaires qu'il existe de distributeurs.

C'est avec fierté que nous vous le remettons, associé à la médaille de la ville de Marssac.

Nous vous avons proposé, nous vous avons appelé, vous avez répondu présents. Chacun et chacune avec vos disponibilités, vos vies, vos engagements... mais toujours présents. Qu'il pleuve, qu'il «cannicule» ou qu'il vente. 1 600 boîtes aux lettres visitées chaque mois, 25 kilomètres de rue parcourus, d'un bout à l'autre de notre village.

Ce village et ces habitants qui nous sont si chers. Suffisamment pour que l'on aille chaque mois au devant d'eux. Encore et encore.

Un très grand merci.

Pascal Crépta
Adjoint en charge de la communication



bénévoles sur les problèmes qu'ils peuvent rencontrer et écouter leurs propositions et suggestions.

Après un tour de table et un échange de questions/réponses, Madame le Maire a remis à chacune et à chacun la médaille de la ville accompagnée, pour les distributeurs, d'un tirage "collector" du Marssac info.

Mais cette année, la rencontre avait une couleur particulière. À l'occasion de la parution et de la distribution du cinquantième numéro du Marssac Info, la municipalité a

Les échanges se sont poursuivis chaleureusement autour d'un verre de l'amitié.



Les cambriolages récents sur la commune doivent nous amener à redoubler de vigilance. Plus que jamais soyons vigilants et suivons les conseils du "Référént sécurité" de la police nationale, déjà publiés dans le MI de janvier-février 2013, mais hélas toujours d'actualité.

Lutte contre les cambriolages : le référent sécurité de la police nationale vous conseille



Gagner du temps !

Les malfaiteurs n'ont pas beaucoup de temps, ils doivent aller vite donc tout ce qui les entrave dans leur action est positif :

- clôture, portail, serrures de sécurité, barreaux aux fenêtres du rez-de-chaussée ;
- grillage ou haie vive d'épineux côté jardin constituent de bons obstacles
- enfin, la résistance des dispositifs à l'effraction est primordiale (serrure multipoints...).

La visibilité !

Si de jour, les murs et les haies vives hautes cachent votre façade aux passants et facilitent le travail des cambrioleurs qui agissent en toute tranquillité, de nuit les voleurs aiment travailler dans la pénombre. A étudier la mise en place :

- de projecteurs extérieurs qui s'allument au passage d'une personne ;
- d'une lampe intérieure déclenchée par minuterie, simulant une présence le soir.

Le bruit !

Les voleurs opèrent en silence, il faut penser au dispositif qui pourra les mettre en fuite :

- une alarme sonore à l'effraction ou volumétrique les dérangera dans leur entreprise ;
- voire une alerte répercutée sur une société de télésurveillance.

Autres informations et conseils pratiques

Une boîte aux lettres qui déborde de

courrier ou des volets clos (jour et nuit) trahissent une absence prolongée :

- faites appel à un parent ou à un voisin pour assurer un ramassage régulier du courrier et/ou une ouverture quotidienne des volets.

Vous possédez des objets ou du mobilier de valeur :

- prenez des photographies de ces pièces, en cas de vol un descriptif détaillé pourra alors être diffusé et les recherches en seront facilitées
- relevez les numéros d'identification des matériels audiovisuels, photographiques et autres...

- ne conservez pas de sommes d'argent importantes chez vous, chèques et carte bleue sont autant de moyens de paiement pratiques.

Enfin, **signalez vos absences (vacances) aux services de gendarmerie dans le cadre des opérations "tranquillité vacances"**, le circuit des patrouilles faites par les gendarmes intégrera un passage devant chez vous avec des contrôles sur votre habitation.

Ne pas attirer l'attention ni susciter la convoitise :

- Evitez d'entreposer à la vue de tous les emballages des cadeaux les plus onéreux destinés à la poubelle (consoles de jeux, ordinateurs portables, TV, Hi-Fi, etc.).

- Faites relever votre courrier par une personne de confiance, Ne faites pas mention de votre absence et encore moins de votre date de retour "Absent jusqu'au... veuillez déposer les colis chez...". Attention également à vos communications et aux informations que vous laissez (ou vos enfants) sur les réseaux sociaux,

- N'attirez pas l'attention lors de votre départ,

- Remisez vos valeurs en lieu sûr (au coffre, à la banque, chez un tiers de confiance,...) mais pas au congélateur ni dans la cuvette des toilettes : ce sont les premiers lieux visités par les cambrioleurs !

- Prenez des photos de contexte et de détail de vos objets de valeur. Vous pouvez également en photographier les factures et en noter les numéros de série et références. Vous pourrez remiser ces documents sur un support numérique (disque dur externe, clé USB) que vous rangerez en lieu sûr.

- Rangez vos outils de jardin (cisailles, échelles, haches, etc.) ne les laissez pas à portée de main.

- En plus de l'habitation, fermez à clé tous les locaux annexes, y compris les remises et dépendances.

- Retirez les clés de contact des engins et véhicules et rangez-les en lieu sûr ou chez un tiers de confiance.

- Entendez-vous avec vos voisins ou amis pour qu'ils aient un oeil sur votre habitation durant votre absence. Ils pourront aussi manoeuvrer les volets et vérifier que tout est en ordre.

- Confiez-leur vos coordonnées de telle sorte qu'ils puissent vous joindre en cas de nécessité,

Si toutefois, vous êtes victime d'un cambriolage :

NE TOUCHEZ A RIEN

APPELEZ LE 17 et suivez les instructions qui vous seront données.



Une balade inauguratrice très réussie sur le chemin de Dominique

Beaucoup de monde était présent, ce samedi 23 novembre, à 9h, à la mairie, pour le départ de la balade inauguratrice du Chemin de Dominique. Le quart d'heure albigeois respecté, café, chocolat et viennoiseries avalés, ce sont plus de quatre-vingt personnes qui se sont élancées pour cette belle



randonnée de trois heures sur le territoire de la commune. Une balade sans difficulté, ce qui a permis à chacun de cheminer facilement, tout en discutant avec les uns et les autres, au gré du rythme de ses pas. Une ballade pleine de plaisir et de découvertes. Découverte, pour certains, de la fresque de Greshny représentant le Miracle de Saint-Dominique à Marssac, dans l'église Saint-Orens. Découverte pour beaucoup du discret petit lavoir du bout de la rue du Moulin. Découverte pour d'autres des belles fermes anciennes qui jalonnent le circuit. Plaisir de cheminer le long du Tarn et de se laisser saisir par sa beauté paisible, plaisir de cheminer dans la campagne qui s'ouvre devant soi.





Chemin de Dominique : pourquoi ce nom ?

Dès la fin de la randonnée tout le monde s'est retrouvé à la mairie pour un sympathique pot de l'amitié offert par la municipalité. Ce fut l'occasion pour Madame le Maire de remercier tout particulièrement les propriétaires qui ont accepté de signer une convention avec la mairie pour autoriser les randonneurs à passer sur leurs terres. Sans eux le chemin de Dominique n'existerait pas.

Elle remercia également les membres du club de randonnée de Terssac qui ont effectué le balisage du parcours et rappela l'aide apportée par la Communauté d'Agglomération qui a pris en charge la pose des panneaux tout le long du chemin. Elle salua également le travail effectué dans le cadre du chantier d'insertion de la Régie de quartier et du chantier loisirs jeunes encadré par le CLAE.

Elle souligna enfin l'implication des agents de la mairie et des élus sur ce projet.



Dominique, c'est Saint-Dominique, fondateur de l'ordre des dominicains. Venu prêcher la bonne parole dans l'Albigeois pour lutter contre l'hérésie Cathare, la légende dit qu'il voulut emprunter le bac à Marssac pour traverser le Tarn. N'ayant pas d'argent pour payer le passage il en appela à la charité du passeur. Mais celui-ci, peu commode, ne voulut rien entendre. Le saint leva alors les yeux au ciel pour implorer le Père Céleste puis les abaissa vers la terre. Et là, miracle : un sou était à ses pieds ! Il put ainsi payer son passage et continuer son chemin sans entrave. Une fresque du peintre Greschny représente la scène du miracle dans une chapelle de l'église Saint-Orens.

Saint-Dominique c'est aussi le nom du beau pont de pierre qui enjambe le Tarn à l'entrée de Marssac. Il portait à l'origine une tête sculptée du saint sur l'arche centrale, côté Gaillac. Sur le chemin de Dominique, au niveau du lavoir de la rue du Nord, vous pourrez en apprécier toute la majesté.

Et enfin Dominique, c'est Dominique Ferrière, notre élue passionnée par la mise en valeur du patrimoine de Marssac. La réalisation de notre chemin de randonnée doit beaucoup à la passion qui l'anime et à sa ténacité.



Rythmes scolaires : réunion d'information et d'échanges avec les associations

Aménager l'emploi du temps pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée prochaine demande temps, dialogue et concertation avec tous les acteurs de terrain pour mettre en place un dispositif de qualité, dans l'intérêt des enfants et des familles.

C'est dans cet esprit que la municipalité a organisé une réunion avec les associations de Marssac. Celle-ci a eu lieu le 20 novembre en présence de Madame le Maire, de

Madame Picaronie, adjointe en charge des affaires scolaires et de Madame Bosc, membre de la commission Ecole. Monsieur Estrade, président de l'association "La Clé des Champs", gestionnaire du CLAE, et Madame Costes, directrice du CLAE, étaient également présents. Une quinzaine d'associations ont

répondu à l'invitation. Après avoir présenté le nouvel emploi du temps décidé par le conseil d'école pour la prochaine année, Madame le Maire a passé la parole aux responsables du CLAE. Ceux-ci ont présenté l'organisation des cycles d'animation des nouveaux Temps d'Activité Périscolaires (TAP) prévus par la réforme. Ils ont exposé de nombreux exemples d'animations déjà mises en place à l'école de Florentin ainsi que celles qui sont envisagées à l'école de Lagrave qui

doit appliquer, comme Marssac, la réforme en septembre 2014.

De quoi donner beaucoup d'idées aux responsables associatifs qui ont

posé de nombreuses questions, sur la nature des activités, les taux d'encadrement, le niveau de formation exigé pour les interve-

nants, leurs responsabilités... Autant d'interrogations auxquelles Madame Costes s'est attachée à répondre clairement tout en les assurant de l'aide que le CLAE pourra leur apporter dans l'accompagnement de leurs projets. Dès la fin de la réunion quelques associations ont annoncé qu'elles étaient d'ores et déjà partantes pour participer à l'animation des TAP. D'autres devraient se prononcer plus tard, après en avoir discuté avec les membres de leurs bureaux.



Un enfant - un arbre



L'opération "un enfant un arbre" a rencontré encore cette année un beau succès pour le plus grand bonheur de tous.

Ainsi, le samedi 30 décembre 2013, les membres de la commission fleurissement et cadre de vie ont eu la joie d'offrir 17 arbres à 17 petits marssacois.

Nos nouveaux parrains, Rubenn, Loris, Baptiste, Inès, Elya, Soann, Léo, Sarah B, Nolan, Pablo, Sarah T, Timéo, Maël, Constance, Romane, Camille et Marius, âgés entre quelques semaines et un an pourront voir grandir sur le territoire de notre commune des cerisiers, des pommiers, des chênes verts, des charmes, des liquidambers et d'autres espèces.

Leur nom est accroché sur l'arbre que deux petites mains innocentes ont pu tirer au sort.

Un grand merci à tous les participants.

Les membres de la commission fleurissement et cadre de vie Bruno Doré, Gilbert Roche, Christelle Suau, Isabelle Vilas.



Augmentation des impôts locaux : Madame le Maire expliquez-moi !

Une lettre est arrivée récemment en mairie : un administré en colère, qui vient de constater que ses impôts locaux ont augmenté, y accuse Madame le Maire d'avoir menti en annonçant dans le Marssac Info de juin 2013 "Pas d'augmentation des taux communaux pour la deuxième année consécutive" !

Et bien non, Madame le Maire n'a pas menti. Et pourtant oui, les impôts locaux, malgré la stabilité des taux communaux, augmentent !

Comment expliquer cela ?

Il y a aujourd'hui trois taxes communales dont le montant, pour partie, relève des décisions du conseil municipal : la taxe d'habitation, la taxe foncière pour le bâti et la taxe foncière pour le non bâti.

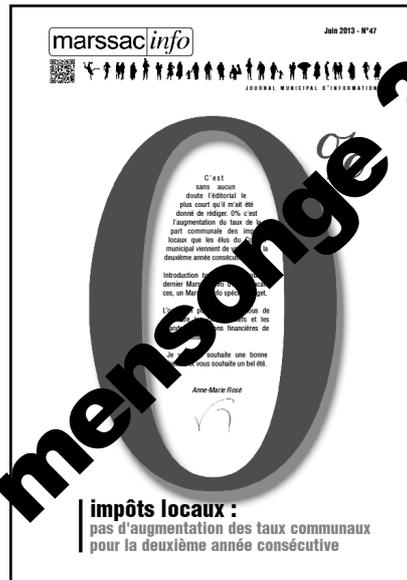
Tous les ans, au moment du vote du budget, le conseil municipal vote les taux qui vont s'appliquer sur la part communale de ces trois impôts.

A Marssac, le conseil municipal a voté :

PART COMMUNALE DES IMPOTS LOCAUX	TAXE D'HABITATION	FONCIER BATI	FONCIER NON BATI
Taux voté en mars 2013	8,79%	20,98%	70,05%
Taux voté en mars 2012	8,79%	20,98%	70,05%
Taux voté en mars 2011	8,79%	20,98%	70,05%
Taux voté en mars 2010	8,66%	20,36%	69,02%

On peut le constater : les taux sur la part communale des impôts locaux ont augmenté pour la dernière fois en mars 2011. Depuis les taux sont restés stables. Aucune augmentation votée de 2011 à 2012, ni de 2012 à 2013.

Alors pourquoi les impôts locaux augmentent-ils quand même ? Il y a deux raisons à cela.



La première est que les bases sur lesquelles s'appliquent les taux sont revalorisées tous les ans pour suivre, plus ou moins, le niveau de l'inflation. Ce n'est pas la commune qui décide de cette augmentation des bases, c'est le Parlement.

Même si le taux communal reste constant, si la base sur laquelle il s'applique augmente, il en résulte automatiquement une augmentation du montant de l'impôt à payer. La municipalité n'a aucune prise là-dessus.

La seconde raison est que si on regarde attentivement les avis d'imposition pour les taxes

foncières et d'habitation, on constate que le montant total à payer ne comprend pas que la part de la commune.

Le montant de la taxe d'habitation payée par le contribuable comprend une part communale, qui rentre dans le budget de la commune, mais aussi une part intercommunale, destinée au budget de la

Communauté d'Agglomération.

Le montant de la taxe foncière sur le bâti comprend une part pour la commune mais aussi une part pour le Département qui rentre dans le budget du Conseil Général et la taxe sur les ordures ménagères (TOM) qui rentre directement dans le budget du service de traitement des ordures ménagères géré par la Communauté d'Agglomération.

Le montant de la taxe sur le foncier non bâti comprend une part communale, une part pour la Communauté d'agglomération, une part pour le budget du Conseil Général, et une part qui revient à la Chambre d'Agriculture.

Les taux appliqués pour déterminer le montant de ces parts (hors part communale) ne sont pas votés par la commune. Ils sont votés de façon indépendante, par chacune des collectivités concernées. Ils peuvent donc augmenter de façon indépendante, même si la commune ne modifie pas ses propres taux, ce qui peut entraîner là aussi une augmentation de ce que les administrés payent chaque année.

Pour nous résumer : l'information diffusée dans le journal municipal est exacte. Il y a bien stabilité des taux communaux depuis 2011. Cette stabilité limite les hausses constatées par les administrés sur leurs avis d'imposition mais elle ne les empêche pas. Plusieurs facteurs entrent en jeu, qui expliquent ces augmentations. Tous sont indépendants des taux votés par le Conseil Municipal de Marssac.

Avons-nous répondu à votre question, cher Monsieur ?



Camille et Kévin sont prêts. Ils ont révisé leurs mathématiques et leur français. Le sport, c'est leur passion. Ils pensent que tout ira bien. Aujourd'hui, ils passent le test de recrutement... Celui qui leur permettra de rejoindre la section des jeunes sapeurs pompiers de Gaillac. Ils ont une boule au ventre : ça fait tellement longtemps qu'ils en rêvent !

La journée s'achève, ils sont plein

Deux jeunes marssacois intègrent la section des jeunes sapeurs-pompiers de Gaillac

d'espoir; cela a été dur mais ils y croient.

Maintenant il faut attendre les résultats. Tous les jours ils vérifient la boîte aux lettres. Elle arrivera quand cette lettre ?

Ça y est, ils ont réussi les premières épreuves ! A présent il faut se présenter aux entretiens individuels... Les deux adolescents se posent des questions : "Est ce que mes résultats scolaires sont assez bons ?". Hé oui les sapeurs pompiers ne plaisantent pas avec le collègue !

Les entretiens passés, la pression monte. Il n'y a que douze places.

Serons-nous pris ?

Enfin la délivrance. La deuxième lettre tant attendue arrive : ils sont reçus. Aujourd'hui ils savent que pendant quatre ans ils vont apprendre la vie en communauté, ils vont apprendre à sauver des vies, à éteindre des feux. Ils vont apprendre le sens des mots : "altruisme, efficacité et discrétion".

Peut être, dans quatre ans, les retrouverons-nous chez les sapeurs-pompiers volontaires ?

Aujourd'hui, ils concrétisent une partie de leur rêve.

Un nouveau poissonnier sur notre marché



Nouveauté sur notre Marché : la poissonnerie "Lo de mer" vous attend désormais sur le marché tous les vendredis matins.

Monsieur Laurent BLOUL - 06.61.52.06.22



Don du sang, don de vie

La prochaine collecte de sang aura lieu à **Marssac le 23 décembre, de 14h à 19h, à la mairie.**

Vous pouvez donner votre sang à partir de 18 ans, il n'y a aucun risque, le don est indolore et le matériel de prélèvement stérilisé est à usage unique.



Mélodie'Nsol : pour l'amour du chant

Depuis 2008, année de sa création, l'ensemble vocal de MELODIE'NSOL transmet son amour de la chanson et poursuit son itinéraire musical. De Marssac à Cahuzac, en passant par Albi, Rivières ou Sénouillac, son répertoire s'est étoffé et diversifié pour toucher un large public. On peut y trouver des chansons françaises d'hier et d'aujourd'hui ; les morceaux interprétés en solos, duos ou en groupe sont des succès populaires que le public peut reprendre en chœur.

Chaque jeudi de 20h à 22h, le groupe composé d'une trentaine de choristes, s'anime pour 2 heures de répétition à la Salle Municipale (sur la scène) en vue de diverses représentations comme des concerts en église, des animations en maison de retraite, des galas annuels et autres animations.

Association Mélodie'nsol
20 Rue St Exupéry, 81150 Marssac
Contact : 06.19.96.94.47

MELODIE'NSOL vous invite à ses prochaines manifestations :

DIMANCHE 8 DECEMBRE 2013 à 15H : concert en l'Eglise de Rouffiac pour la préservation du patrimoine de Rouffiac.

VENDREDI 13 DECEMBRE 2013 à 20H30 : concert en l'Eglise de Fonlabour à Albi sur invitation de la Chorale du Séquestre.



Le Wa-Jutsu Club Marssac

organise

une journée

Portes Ouvertes et Démonstration
de la pratique de Ju-Jitsu traditionnel
non compétitif

Le Dimanche 19 Janvier 2014

de 10h à 12h et de 14h à 16h

Salle Municipale de Marssac sur Tarn

Entrée Libre



Succès pour la 5^{ème} exposition de miniatures agricoles

La 5^{ème} édition de l'exposition de miniatures agricoles et bourse d'échange a eu lieu le dimanche 10 novembre à la salle des fêtes de Marssac. Cette année semble être celle de la maturité, car le succès fut au rendez-vous, tant au niveau des exposants venus d'horizons aussi éloignés qu'Amiens ou Bayonne, que des nombreux visiteurs qui se sont succédés toute la journée malgré la météo capricieuse. Merci à tous ceux qui ont permis le bon



déroulement de cette manifestation et rendez-vous l'année prochaine le dimanche 9 novembre 2014 !

Association miniatures agricoles du sud-ouest.

Retrouvez nous sur Facebook : Association miniatures agricoles du sud-ouest



Marssac Aventure vous invite à son Assemblée Générale

L'assemblée Générale de Marssac Aventure aura lieu le vendredi 20 décembre 2013 au siège le Coup d'envoi à 20H30.

Ordre du jour : bilan financier, rapport de l'année 2013, élection du

bureau et préparation de l'année 2014.

Venez nombreux.

*Joel Costes,
Président de Marssac Aventure*

Marssacois(e)s vous avez la parole

Marssac Info se veut la caisse de résonance de notre village.

Marssac Info est VOTRE journal. Suggestions, commentaires, offres de services, demandes... ou encore désir d'animer une rubrique qui vous tient à coeur (vieilles photos, portraits, critiques littéraires, bourses d'échange...), rien de plus simple ! Contactez-nous, envoyez-nous vos éléments par mail ou déposez-les à l'accueil de la Mairie.

A bientôt !

Pascal Crépin
06 37 74 30 54

pascal.crepin@wanadoo.fr

Thierry Stéfanon
06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr



La country c'est reparti !

L'Association CHEYEN'COUNTRY a repris le chemin de la Salle des fêtes de MARSSAC le Mardi 17 Septembre dernier, et ce avec grand plaisir. Chaque Mardi soir tous les adhérents se retrouvent sur la piste : les débutants à 20h, et les plus aguerris à 21h.

Les chorégraphies sont très nombreuses, et chacune est "décor-tiquée" très patiemment par notre animatrice, Yveline VINCENT, laquelle prodigue ses conseils individuellement afin que chaque danseur puisse évoluer rapidement. C'est du sur mesure !

Après les premières semaines de cours, un repas d'accueil a réuni les adhérents le Dimanche 20 Octobre, ceci permettant de faire plus ample connaissance. Chacun avait apporté de quoi se restaurer, plats de charcuteries régionales, spécialités,



petits plats concoctés par nos «TOP CHEFS», salades composées, plateaux de fromages et de très nombreux desserts : enfin de quoi faire un super repas.

Notre Association tient à remercier chaleureusement la boulangerie Geyer de Marssac qui a offert les baguettes à nos 50 convives.

Tous ont apprécié ce grand moment de convivialité : Nous nous étions donné rendez-vous à midi, et nous nous sommes quittés à 17h30.

Cette journée a donné lieu également à de nombreuses photos qui sont en ligne sur notre site : <http://cheyen-country.e-monsite.com>

Notre calendrier commence à s'étoffer pour les mois à venir. Le Samedi 23 Novembre, CHEYEN'-COUNTRY animera un goûter à la maison de retraite LE GRAND CHAMP de LAGRAVE. En décembre, une animation à ALBI.

Mais surtout, notez sur vos agendas : le Samedi 29 Mars 2014, GRAND BAL COUNTRY à la Salle des Fêtes de MARSSAC, animé par l'orchestre BLACK MOUNTAIN 81.

A très bientôt.

*La présidente,
Nelly BRESSON.*



A l'image du repas de fin d'année, formidablement animé par "Loëtitia fait son cabaret", 2h d'émotion intense, et une soirée inoubliable pour les 30 ans du club, (malgré une défection importante des licenciés du club...), voilà que le lendemain matin dimanche 24 novembre, nos deux équipes seniors affrontaient

Une fin de saison en apothéose pour La Boule Marssacoise

dans leur 1/2 finale respective (Saïx pour l'équipe 1 et la Sidobrienne pour l'équipe 2).

L'équipe 1 de 2^{ème} division s'inclinait devant l'équipe de Saïx sur le score de 10 à 26, puis rencontrait pour la place de 3^{ème} l'équipe de Graulhet. Elle s'inclinait finalement 14 à 22 et termine 4^{ème} du championnat des clubs de 2^{ème} division et accède ainsi à la 1^{ère} division la saison prochaine.

L'équipe 2 de 4^{ème} division s'inclinait de peu devant la Sidobrienne sur le score de 16 à 20 et s'imposait dans la petite finale (place de 3^{ème}) sur l'équipe de La Bouriatte par 28 à 8. L'équipe finit ainsi 3^{ème} du championnat des clubs de 4^{ème} division et accède ainsi en 3^{ème} division la saison prochaine.

Bravo aux deux équipes pour la régularité de leur saison.

Fêtes de fin d'année à Marszac

6^{ème} Marché de Noël

Samedi 7 décembre de 10h à 19h place du Barry

Après-midi Contes

Dimanche 8 décembre à 15h45 salle municipale

Concert de Noël (entrée gratuite)

Vendredi 13 décembre à 20h30 en l'église de Marszac

Messe de Minuit

Mardi 24 décembre à 22h

Repas des aînés

Samedi 11 janvier à 12h salle municipale

Voeux du Maire

Vendredi 24 janvier à 18h30 salle municipale



*Nous vous souhaitons de
joyeuses fêtes de fin d'année*





La Vieille Cantine

Bibliothèque associative de Marssac

Horaires d'ouverture

le mercredi de 15h00 à 17h30
 le vendredi de 15h00 à 17h30
 le 1^{er} samedi du mois de 9h00 à 12h00

+ de 12 000
 ouvrages dont 400
 bandes dessinées

Portage de livres à domicile (06 63 67 58 18)

Cotisation : 6 euros/an
 marssacbiblio@laposte.net



Liste des dernières acquisitions de la bibliothèque

- B. WERBER Les micro-humains
- M.B. DUPUY T5 et T6 Les portes du passé et L'ange du lac
- M. CHATTAM L'autre monde
- R.J. ELLORY Les anges de New york
- R. RIORDAN Percy jackson
- P. MACDONALD Le poids des mensonges
- E.E. SCHMITT Les perroquets de la place d'Arezzo
- F. VARGAS L'armée furieuse

Et la découverte d'un auteur français contemporain !

NICOLAS CARTERON : Elle était si jolie

«un roman policier dans lequel on s'immerge immédiatement». A ne pas rater !

NB : merci à nos généreux donateurs. Petite précision, merci de ne pas laisser les livres devant la porte, ils s'abîment. Pour mémoire, nous ne récupérons pas les livres scolaires

Numéros utiles

Mairie de Marssac	05 63 55 40 47	Drogues Info Service	0800 23 13 13
Gendarmerie	17	Ecoute Alcool	0811 91 30 30
Samu	15	Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
Samu Social	115	Ecoute Handicap moteur	0800 500 597
Pompier	18	Ecoute Infos Sclérose en plaques	0800 854 976
EDF (service dépannage)	0810 33 30 81	Enfance et Partage	0800 05 12 34
Sécurité/Urgence Gaz GRDF	0800 47 33 33	Protection et Assistance aux personnes âgées	0800 020 528
Chenil Communautaire	05 63 38 38 24	Sida Info Service	0800 840 800
Déchetterie de Ranteil	05 63 38 59 80	SOS Amitié	05 63 54 20 20
Déchetterie de Gaillaguès	05 63 46 20 98	SOS Enfants disparus	0810 012 014
Alcooliques anonymes	05 63 35 66 17	Suicide Ecoute	01 43 39 40 00
Alzheimer Info	0811 112 112	Tabac Info Service	0825 309 310
Cancer Info Service	0810 810 821	Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858	Viols Femmes Informations	0800 05 95 95
Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24	Allo Enfance maltraitée	0800 559 557



Echo de notre paroisse

Lancement, sur Marssac, d'une année d'étude et d'approfondissement de la Foi, organisée en groupes de huit à dix personnes.

Avec une fréquence mensuelle, ces groupes constitués par affinité se rassembleront sur le thème du nouveau catéchisme de l'église catholique pour les jeunes : "YOUCAT".

Une première rencontre s'est déroulée au presbytère de Marssac le 14 octobre 2013. Elle se renouvelle une fois par mois, huit mois de suite.



D'autres groupes sont créés en particulier pour les personnes qui préfèrent se réunir en soirée.

Toutes les personnes qui désiraient intégrer un groupe ou en former un de nouveau avec d'autres, sont invités à se signaler à **Francis au 06 87 12 36 65**. Youcat est un formidable outil leur donnant le

pouvoir non seulement de revisiter les fondamentaux de la foi, mais aussi de faire un pas dans la connaissance et l'expérience du Christ dans leur vie, quels qu'ils soient.

Le Relais d'Eglise Marssacois

Invitation

Bonne année / Bona annada
2014

Mairie de Marssac sur Tarn
Rue Tonimarié - 81150 Marssac-sur-Tarn
Tél. 05 63 55 40 47 - www.marssac-sur-tarn.fr

Mme Anne-Marie Rosé, Maire de Marssac sur Tarn & l'ensemble du Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux qui aura lieu le vendredi 24 janvier 2014 à 19h00, salle municipale de Marssac

Mme Anne-Marie Rosé, Maire de Marssac sur Tarn & l'ensemble du Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux qui aura lieu le vendredi 24 janvier 2014 à 19h00, salle municipale de Marssac.



Vendredi 13 décembre 2013 / 20h30

Concert de Noël

En l'église de Marssac - Entrée gratuite

PROGRAMME

Chorale "l'Autan"

- 1 - Tumba *Trad. Sénégal / J.B Fourcaud*
- 2 - Signore delle cime *Giuseppe De Marzi*
- 3 - Sont les filles de la Rochelle
Populaire Français / C. Geoffray
- 4 - Thula baba thula sana
Traditionnel Africain
- 5 - Tebe poem
Liturgie orthodoxe / Bortniansky
- 6 - Le lion est mort ce soir *Arr : M. Steiner*
- 7 - Dagobert & Cie
Populaire Français / D. Dumont

Chorale "le Choeur d'Anna"

- 1 - La part à Dieu
Chanson de quête du moyen-âge
- 2 - Due Pupille *Mozart*
- 3 - Tebe pajom *Liturgie orthodoxe russe*
- 4 - Le sorbier *D'après un air populaire russe*
- 5 - Noël ukrainien
- 6 - Alphabet *Mozart*
- 7 - Romance de Chostakowich
Compositeur russe du XX^e siècle
- 8 - Berceuse arménienne

- 9 - Shalom aleireim

Chant religieux en hébreu

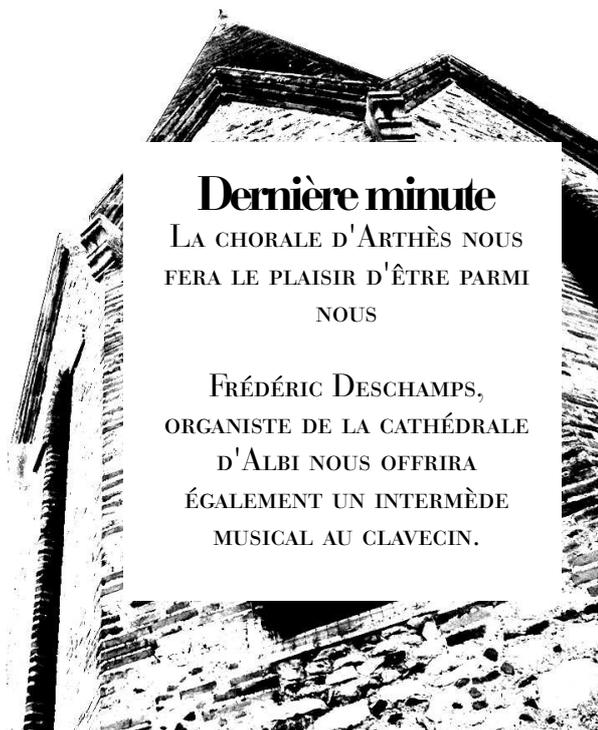
- 10 - Kalinka

Air russe

Ensemble vocal "Clizia"

- 1 - O magnum mystErium - *Extrait d'un répons des Matines de Noël, de Tomas Luis de Victoria*
- 2 - O nata lux *De Thomas Tallis*
- 3 - Adoramus te christe
De Claudio Monteverdi
- 4 - Exultate justi *De Herman Hollanders*
- 5 - Florete Flores *De Grogorio Allegri*
- 6 - Entre le bœuf et l'âne gris
Harmonisation de l'abbé Henri Carol
- 7 - Noël nouvelet
Harmonisation de Jehan Alain
- 8 - Sure on this shining night
De Samuel Barber

A l'issue du concert, vous êtes
toutes et tous conviés au verre
de l'amitié offert par la
municipalité



Dernière minute

LA CHORALE D'ARTHÈS NOUS
FERA LE PLAISIR D'ÊTRE PARMIS
NOUS

FRÉDÉRIC DESCHAMPS,
ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE
D'ALBI NOUS OFFRIRA
ÉGALEMENT UN INTERMÈDE
MUSICAL AU CLAVECIN.



Samedi 11 Janvier 2014 à partir de 12h

Le Repas de nos Aînés



A l'occasion de la nouvelle année, la municipalité vous convie à participer au repas des aînés. Ce moment festif animé comme l'an dernier par Henri Ben est pris entièrement en charge par la Mairie. Il s'adresse aux personnes de la commune de 70 ans (au 31/12/2013) et plus, ainsi qu'à leur conjoint.

S'inscrire est obligatoire : vous pouvez le faire dès aujourd'hui au moyen du bulletin ci-dessous.

Bulletin d'Inscription

à compléter et retourner à la Mairie avant le 21/12/2013*

Monsieur

NOM ----- Prénom -----

Date de naissance -----

Madame

NOM ----- Prénom -----

Date de naissance -----

Adresse -----

Téléphone -----

- * Nombre de places limitées par la capacité d'accueil de la salle polyvalente ; inscription par ordre d'arrivée des bulletins en Mairie.
- * En cas de difficulté pour vous déplacer, merci de contacter la Mairie au 05.63.55.40.47
- * Pas d'inscription par téléphone.

Je m'inscris au repas des aînés du 11 janvier 2014

Signature